



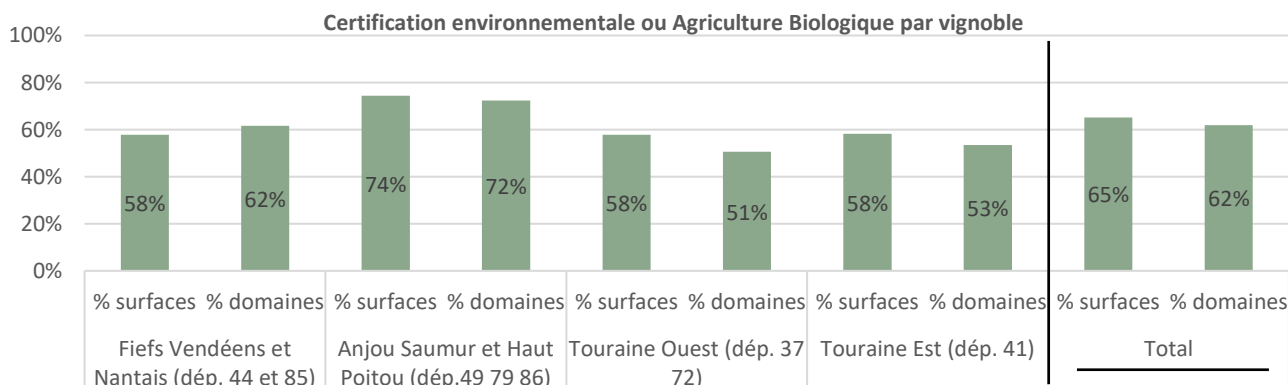
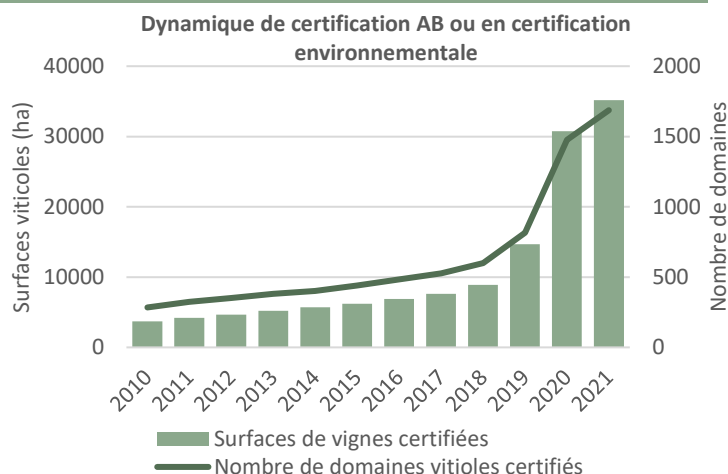
► Repère: Certifications environnementales et Agriculture Biologique pour le vignoble du Val de Loire sur le périmètre total des 8 départements suivants : 85, 44, 49, 79, 86, 72, 37, 41, récolte 2021.

Pour la récolte 2021, les 2/3 des domaines et des surfaces de notre vignoble sont engagés en certification environnementale ou agriculture biologique

En 2021, 62% des domaines viticoles et 65% des surfaces de notre vignoble sont engagés en certification environnementale ou en Agriculture Biologique, soit respectivement +107% et +140% depuis 2019

Pour la récolte 2021, 1 687 domaines viticoles (**62% des domaines viticoles**) sont engagés dans une certification environnementale ou en Agriculture Biologique (AB) pour une surface de 35 164 ha (**65% des surfaces**).

En très forte augmentation, cette dynamique s'explique par la certification HVE et l'essor continu de l'Agriculture Biologique dans notre vignoble.



Notre objectif :

- Objectif du Plan Filière Vin national = 50 % des exploitations engagées dans une démarche de certification environnementale ou en agriculture biologique d'ici 2025. Dès 2021, le vignoble Val de Loire a dépassé cet objectif national.
- Objectif du Plan Filière Vin Val de Loire 2030 = 100 % des exploitations engagées dans une démarche de certification environnementale ou Agriculture Biologique d'ici 2030.

En 2021, 41% des domaines et 53% des surfaces sont engagés en certification environnementale

En Val de Loire, les domaines viticoles engagés dans une certification environnementale regroupent :

- Les domaines viticoles ayant obtenu la certification **Haute Valeur Environnementale HVE**
Liste des exploitations ayant obtenu la certification HVE : <http://agriculture.gouv.fr/la-haute-valeur-environnementale-une-reconnaissance-officielle-de-la-performance-environnementale>
- Les certifications ayant reçu du ministère la reconnaissance au niveau 2 de la certification environnementale. En Val de Loire, il y en a désormais 3 : **Terra Vitis Loire**, **AgriConfiance** (NFV01-007) de la Cave Robert&Marcel et **Bee Friendly** : <https://agriculture.gouv.fr/niveau-2-de-la-certification-environnementale-chiffres-cles-et-liste-des-demarches-reconnues>. En 2021, BeeFriendly devient une certification environnementale reconnue par le ministère, mais ne compte pas encore de domaine viticole adhérent en Val de Loire.



Pour information, l'agriculture raisonnée est un dispositif qui n'existe plus. Il a été remplacé par le dispositif de certification environnementale.

Pour aller plus loin : <https://techniloire.com/fiche-technique/la-certification-environnementale-quesaco> et <http://agriculture.gouv.fr/certification-environnementale-mode-demploi-pour-les-exploitations>

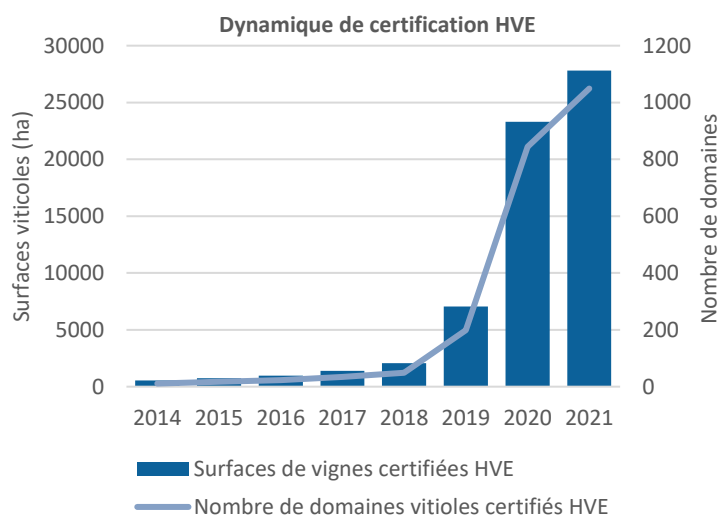
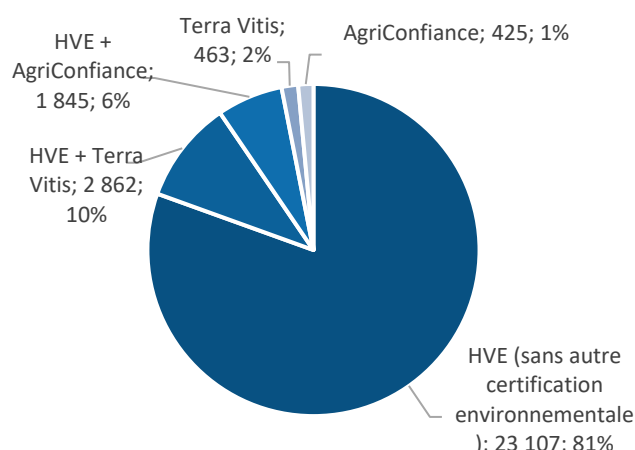
C'est avec HVE que le vignoble évolue le plus : +294% des surfaces certifiées depuis 2019

Pour la récolte 2021, 1 119 domaines (**41% des domaines viticoles**) sont engagés dans une certification environnementale pour une surface de 28 702 ha (**53% des surfaces**).

16% de ces surfaces sont multi-certifications environnementales (à la fois HVE et Terra Vitis ou AgriConfiance) contre 30% il y a un an pour la récolte 2020.

HVE prend de plus en plus de poids dans les certifications environnementales plébiscitées sur notre vignoble. Les certifications environnementales reconnues de niveau 2, par leur dynamique d'amélioration continue, facilitent l'atteinte du plus haut niveau de la certification environnementale : la certification HVE.

Certification environnementale en 2021
(en ha ; en %)



Concernant HVE, les trois dernières années ont été marquées par une très forte dynamique de la certification HVE : **+294 % des surfaces certifiées HVE entre 2019 et 2021**.

En 2021, 38% de nos domaines viticoles sont certifiés HVE et 52% des surfaces de notre vignoble (contre 23% des domaines viticoles à l'échelle nationale).

1/4 des domaines et 18% des surfaces sont certifiées en Agriculture Biologique, dont 11% des surfaces AB sont engagées dans un label Biodynamie

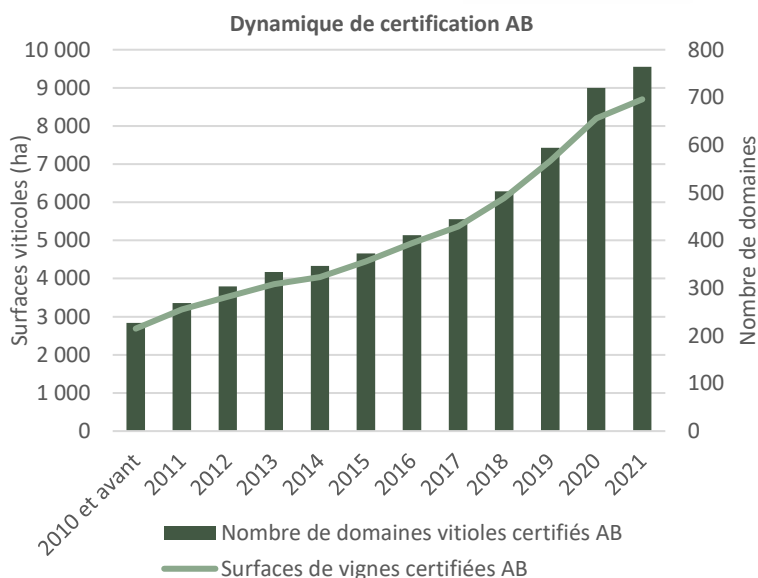
Agriculture Biologique : très forte dynamique de certification avec +29% des surfaces depuis 2019

Les domaines viticoles recensés en Agriculture Biologique sont issus des annuaires de l'Agence Bio, qui regroupent les domaines certifiés AB, en application de la réglementation européenne et française, sur l'ensemble du système de production, par un organisme certificateur agréé.



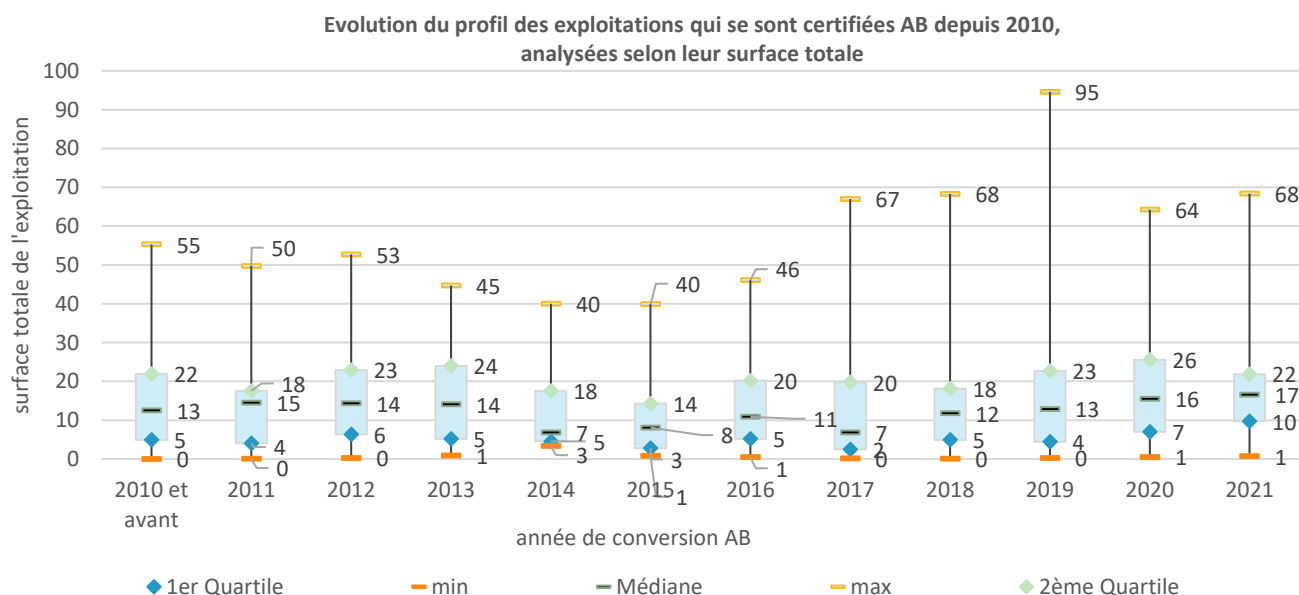
Sur les 8 départements, en aval du Loir-et-Cher et jusqu'aux Fiefs Vendéens et Nantais, 696 domaines sont certifiés Agriculture Biologique ou en cours de conversion (**26% des domaines viticoles**), pour une surface de 9 550 ha : **18% des vignes sont cultivées en bio en 2021**, qu'elles soient certifiées ou en conversion.

La Touraine Ouest (départements 37 et 72) est la plus engagée avec 31% de ses domaines et 28% de ses vignes en agriculture biologique en 2021. L'agriculture biologique poursuit son essor, avec une **dynamique des certifications qui s'est accélérée ces dernières années. L'évolution des surfaces en agriculture biologique est de +29 % entre 2019 et 2021.**



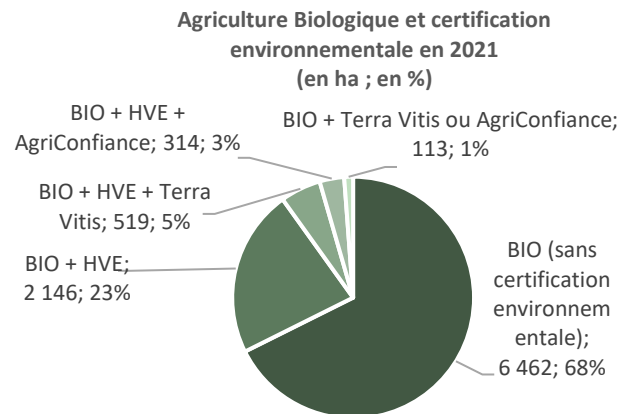
Au niveau national, les surfaces viticoles en AB représentaient 17% du vignoble en 2020 (les chiffres 2021 sont en attente en publication).

Concernant les nouveaux domaines qui se certifient en AB, la surface de ces exploitations est globalement identique depuis 2010 : d'une surface moyenne de 12 ha, allant de domaines de 1 ha à des domaines de 58 ha en moyenne pour ceux de plus grande superficie.



Ce profil est à l'image du profil de l'ensemble des exploitations ligériennes, qu'elles soient AB ou non : l'agriculture biologique n'attire ni les plus petits ni les plus grands domaines, mais la même diversité que celle qui compose l'ensemble de notre vignoble.

33% des surfaces AB sont également certifiées HVE ou Terra Vitis ou AgriConfiance. Les surfaces qui sont à la fois certifiées AB et sous certification environnementale sont en forte croissance, puisqu'elles ne représentaient que 22% des surfaces AB en 2020.



Agriculture Biodynamique : 11% des surfaces AB sont conduites en Biodynamie

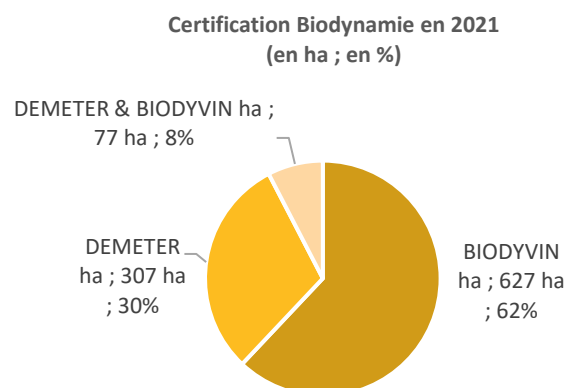
Concernant les domaines viticoles recensés en Biodynamie, sont suivis pour le Val de Loire les domaines viticoles certifiés selon les labels Demeter ou Biodivin. Pour être certifiés avec l'un ou l'autre de ces deux labels, les domaines doivent être certifiés en Agriculture Biologique selon la réglementation européenne. Les domaines viticoles recensés en Biodynamie sont donc a fortiori recensés également en AB.



Sur les 8 départements, en aval du Loir-et-Cher et jusqu'aux Fiefs Vendéens et Nantais, 53 domaines sont certifiés en Biodynamie selon les labels Demeter et Biodivin, pour une surface de plus de 1 011 ha : **8% des domaines AB et 11% des vignes AB en 2021 sont en biodynamie.**

L'ensemble du Val de Loire porte cette dynamique Biodynamie, avec ce poids proche de 11% des vignes AB cultivées en Biodynamie sur tous les vignobles de l'Est de la Touraine à la façade atlantique.

Sur l'ensemble de notre vignoble Val de Loire, **la biodynamie représente 2% des domaines et 2% des surfaces viticoles.**



INTERLOIRE
Interprofession des Vins du Val de Loire



Cette synthèse est réalisée par InterLoire, la Chambre Régionale des Pays de Loire et la Chambre Régionale de Centre Val de Loire à partir d'un recensement à l'échelle de l'exploitation

Sources : Agence Bio, Douanes, Ministère de l'Agriculture, Terra Vitis Loire, Cave Robert&Marcel, InterLoire

Contact : Marie GASNIER, direction de la Prospective, InterLoire (m.gasnier@vinsvaldeloire.fr)